

La culture en lutte 2

Le théâtre de Tulle a été choisi comme une évidence pour son histoire culturelle et sociale. Une assemblée générale a fondé la décision d'occupation pour porter les revendications communes : pour la prolongation et l'élargissement de l'année blanche à destination des intermittents et précaires, également contre la réforme de l'assurance chômage et la réouverture des lieux de culture. Ceci en accord avec le théâtre. Un mode d'organisation s'est mis en place avec la création de différentes commissions, l'organisation d'actions revendicatives, de spectacles, de concerts (interdit depuis par la préfecture)...

Au cœur de cette mobilisation ressortent deux positions avec d'un côté une réouverture des lieux culturels et de l'autre la question sociale des intermittents, des précaires avant la réouverture des théâtres. Qu'en est-il de ce débat ?

Très largement, tout le monde est d'accord pour que les revendications sociales soient portées. Elles sont très prégnantes du mode de vie, de création, d'organisation du monde de la culture. Il y a la précarité associée au statut d'intermittent(e) et une plus grande précarité encore pour celles et ceux qui n'ont pas de statut. La crise du COVID met en avant de manière criante ces disparités sociales. Il y a toujours plus précaire que précaire dans notre société profondément inégalitaire. La réforme de l'assurance chômage va considérablement aggraver les choses.

J'ai défendu pour ma part que la question de l'ouverture des lieux de culture était posée en soi comme un besoin essentiel, et que le lien avec l'urgence sociale pouvait être tissé utilement à partir de la question fondamentale des droits culturels et humains.

Ce mouvement soulève également la problématique, toujours sur la table et toujours pas résolue, de l'accès à la culture pour tous.

Comment on y répond à cette culture pour tous ? Comment ça se passe, y compris dans les théâtres ? Le débat est légitime. Il y a une vraie revendication sur les inégalités d'accès des lieux de culture que je partage. Pour autant peut-on se passer de l'ouverture de ces lieux dès lors qu'il y demeure des inégalités d'accès ? Je ne le pense pas. On ne peut pas faire porter sur les épaules de la culture, tous les ressentiments que l'on a à l'égard des inégalités quand elles nous frappent. On constate des inégalités dès l'école. On n'en sort pas avec les mêmes moyens d'émancipation, de réalisation de choix professionnels, de choix de vie. Ferme-t-on les écoles pour autant !

Dans l'accompagnement des familles de migrants, je vois bien que les lieux de culture sont des espaces d'accueil à ces populations quand on les sollicite, de même que l'école. Plus généralement, les services publics, même très largement dégradés par un libéralisme à tout crin de la société, sont tenus d'un certain respect et d'engagement vis-à-vis de ces personnes, sans discrimination (c'est la loi et pas toujours la réalité). Porter avec force la question des droits humains et culturels, ce n'est pas faire le procès des lieux de culture. D'autre part, il existe une grande diversité de lieux dédiés à la culture, aux spectacles vivants, au cinéma, à la musique, aux arts plastiques, à l'écriture, à la littérature... Cette diversité ne doit pas être motif à nous diviser. Toutes ces questions font débat ici à Tulle et au niveau national. Ce mouvement doit travailler à se faire comprendre de toutes et tous et pousser à faire converger les luttes. Les débats que génère l'occupation des lieux de culture sont finalement ceux qui parfois mobilisent la société, le plus souvent la divisent si l'on perd le cap de ce pour quoi on se bat : le droit de toutes et tous.

propos recueillis par Serge Hulpusch

Et pour élargir le débat...

Le Mag Profession Spectacle

Près de 350 directrices et directeurs de lieux culturels ont publié une tribune dans *Télérama* pour demander la réouverture des lieux artistiques. Si la cause mérite évidemment d'être soutenue, on peut néanmoins s'étonner de certaines formulations qui ne prennent pas en compte les droits humains fondamentaux, ni même... la réalité.

Des directrices et directeurs de lieux culturels ont publié une tribune dans *Télérama*, le 24 novembre, pour plaider la réouverture de leur lieu auprès du président de la République et du Premier ministre. Les signataires se disent prêts à faire revivre les lieux culturels en respectant les gestes barrières parce que « *l'art est essentiel à l'équilibre démocratique d'une nation* ».

Ce n'est pas le moment de polémiquer ; il faut, bien sûr, soutenir la demande des signataires et il est heureux que la décision de réouverture ait été prise. On doit toutefois s'interroger, sérieusement, sur la pertinence des arguments présentés par cette tribune.

La culture en lutte 3

L'oubli des droits humains fondamentaux

J'ai d'abord été étonné que les rédacteurs oublient (ou évitent) d'affirmer la haute nécessité pour l'État de respecter les droits culturels des personnes. Il n'y avait qu'à rappeler la loi en disant que les lieux de spectacle vivant doivent rester ouverts parce qu'il y a des personnes qui considèrent qu'il est essentiel pour elles, pour l'exercice de leur liberté et de leur dignité, de fréquenter de tels lieux. Cet enjeu d'humanité est seulement esquissé : « *Nous savons qu'il n'est pas possible de réduire longtemps l'être humain à ses besoins physiologiques ; qu'il faut pour chacun nourrir son imaginaire, éprouver des émotions comiques ou tragiques, partager des idées.* » Or, c'est justement cette nécessité impérieuse pour ces personnes de « *prendre part à la vie culturelle* » qui est un droit humain fondamental. C'est cette nécessité qui leur fait accepter de négocier des conditions de protection sanitaire particulières.

Tel est, en tout cas, l'exigence des droits culturels comme droits humains aussi fondamentaux que les autres : savoir concilier des nécessités humaines en tension. C'est bien le cas actuellement entre la santé et la culture, en veillant à ne pas abandonner l'une au profit de l'autre. Droit à la santé et droits culturels sont, chacun, également essentiels pour la liberté et la dignité des personnes, de toutes les personnes... y compris celles qui veulent fréquenter les lieux de spectacle vivant.

L'oubli des valeurs d'autonomie et de liberté critique

Encore plus à méditer, l'argument principal des rédacteurs de la tribune : ils voudraient nous faire croire, que les lieux de spectacle vivant « *sont porteurs de liens indispensables à la construction collective d'espoirs* ».

Que cette formule est bizarre : quand nous entrons dans un lieu de spectacle vivant, quelles relations avons-nous avec les personnes occupant les fauteuils des rangs de devant et de derrière ? Allons-nous nous retrouver tous ensemble la main dans la main à la fin du spectacle, pour construire un collectif plein d'un espoir commun ? Une humanité soudée grâce aux artistes jouant sur scène ?

Disons plutôt que la formule est malheureuse : il suffit d'écouter « *Le masque et la plume* », de lire *Télérama* et *Les Inrocks*, mieux encore [Georges Steiner](#), pour prendre conscience que l'unanimité bien partagée n'est pas de mise en matière de spectacle vivant, et heureusement ! Nul ne peut imaginer des émotions identiques pour tous, portant avec elles des espoirs communs ! La formule de la tribune, dans sa maladresse, nie l'impératif de l'autonomie des sentiments de chaque personne ; elle oublie la nécessité de la liberté critique. Surtout, question espoir, elle dissimule la triste vérité que les pratiques des arts n'ont jamais apporté de garanties à l'humanité. N'oublions jamais que Néron était un excellent compositeur et chanteur ou que Hans Frank était un connaisseur exigeant de Bach et Mozart.

J'aurais plutôt dit que notre commune humanité n'a d'espoir qu'en acceptant les tensions que provoquent les libertés artistiques, notamment dans les spectacles vivants. Les directrices et directeurs de lieux de spectacles vivants auraient dû le revendiquer, au premier chef : la tribune aurait pu, aisément, le faire en rappelant au président son devoir de gardien de la loi sur les droits culturels.

À ce titre, les lieux de spectacle vivant sont des lieux de liberté d'expression artistique, au nom du droit universel de « *prendre part à la vie culturelle* ». Ils enrichissent certes l'humanité, mais par la diversité des imaginaires si bien qu'il ne faut pas attendre d'eux qu'ils soient consensuels. Ils sont plutôt là pour éviter que la famille humaine (et pas seulement la nation française et les Français) s'enlise dans des visions du monde sclérosées et routinières. C'est bien cet impératif de liberté artistique qui fonde l'approche par les droits culturels car l'humanité n'est espoir que si les libertés des équipes artistiques de redire le monde ont la possibilité effective de se concrétiser. Dommage que la tribune l'ait oublié.

L'oubli de la réalité

Pire encore, pour caresser le pouvoir présidentiel dans le dos, la tribune ose affirmer que « *les arts vivants sont essentiels à l'équilibre démocratique de la nation* ».

L'expression « *nation* » est déjà osée pour des acteurs des arts vivants dont beaucoup puisent, légitimement, leurs références et leurs convictions artistiques dans la vitalité mondiale de la liberté artistique ! Pourquoi, alors, ce repli sur les seuls enjeux « *nationaux* » ? Laissez donc « *l'art national* » au RN.

L'expression « *équilibre* » n'est pas meilleure ! Je sais bien que les « *avants-gardes* » ne sont plus et qu'il est fini le temps où Kasimir Malevitch pouvait écrire : « *Aucun des cachots de l'Académisme ne résistera au temps en marche* » (1916). Chacun cherche plutôt à équilibrer ses budgets, en bon commerçant du spectacle vivant. Mais quand même ! Nier les vertus des arts qui bouleversent les conformismes ambiants est peu glorieux pour des défenseurs des arts qui se veulent pourtant vivants !

Quant à l'expression : « *équilibre démocratique de la nation* », elle est au final encore plus douteuse car les rédacteurs de la tribune font preuve d'un manque totale d'humilité :

La culture en lutte 4

... ils ont oublié de regarder le bilan de *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, qui nous rappelle clairement que 60 % de la population ne fréquente pas - même une seule fois par an - un spectacle vivant. Se croire essentiel à « l'équilibre démocratique d'une nation » avec un tel constat d'absence, c'est trop dévoiler ses illusions !

D'autant plus que le bilan des cinquante ans de pratiques culturelles appelle à une plus grande lucidité. Certes « la fréquentation de spectacles vivants connaît un développement historique : en 1973, 33 % des plus de 15 ans sont allés voir un spectacle de théâtre, de danse, de cirque ou encore un concert (classique, rock ou jazz) au cours de l'année écoulée, ils sont 43 % en 2018 - soit 10 points de plus. » Mais, que vient faire « l'équilibre démocratique », quand on lit à propos du théâtre : « Concernant le théâtre, une tendance spécifique apparaît pour les générations les plus récentes : celles nées après 1975 fréquentent plus souvent ces institutions aux jeunes années de leur vie, mais cette croissance prend fin avec la génération née après 1995. En effet, entre 15 et 28 ans, 17 % des jeunes de la génération née entre 1965 et 1974 étaient allés au théâtre au moins une fois au cours des douze derniers mois ; en augmentation régulière, cette part s'élève à 30 % pour la génération née entre 1985 et 1994. Inversant cette tendance, les 15-28 ans de la génération la plus récente née entre 1995 et 2004 sont désormais moins nombreux (24 %) à être allés au théâtre au cours de l'année. »

Conclusion : ce n'est pas là que l'on trouvera le cœur de la démocratie ! *Vanitas vanitatum, omnia vanitas !*

Il faut plutôt trouver la raison d'être de la réouverture des lieux de spectacle vivant dans l'impérative nécessité de retrouver le chemin d'une humanité qui respecte ses propres valeurs : liberté et dignité des personnes qui savent gérer leurs différends pour nourrir la famille humaine de la diversité de leurs cultures et chasser de leur vie ceux qui veulent imposer leurs pratiques néfastes réductrices de libertés.

À moins que la décision ne dépende que de rapports de force qui font céder le plus fort... Mais, alors, l'art et l'humanité des libertés et dignités n'ont rien à y voir ! C'est, peut-être là malheureusement, la seule réalité commune du jour qui fait réouvrir certains lieux de spectacle !

Jean-Michel LUCAS



Théâtre occupé 1



Depuis deux semaines, le théâtre municipal de Tulle, Scène nationale l'Empreinte, est occupé. Il fait partie des nombreux de lieux culturels actuellement en lutte. Le mouvement a essaimé après l'occupation en mars du théâtre de l'Odéon à Paris en signe de protestation contre leur fermeture pour raisons sanitaires. Voici le premier communiqué du Collectif Occupation 19, un entretien avec Dominique Grador, suivi d'un article publié en ligne dans le Mag Profession Spectacle, signé par Jean Michel Lucas.

« Pourquoi aujourd'hui doit-on se battre et débattre sur la réouverture de l'accès à la culture, la culture pour toutes et tous, les cultures dans leurs diversités de lieux sur les territoires, alors que depuis des semaines les commerces ou les transports en commun sont ouverts et bondés ?

Qu'est devenue notre exception culturelle ?!

Aujourd'hui battons-nous de nouveau pour ces droits et ces lois que le gouvernement veut piétiner. Élevons-nous contre cette réforme de l'assurance chômage qui laissera sur le bord de la route trop de personnes de tous bords et tous secteurs.

Travaillons ensemble sur des propositions pour amener vers une réforme au plus juste des droits et préoccupations de tous ces secteurs où le travail précaire est légion, pour les saisonniers, les intermittents de l'emploi, les sans-emplois exclus de tous les dispositifs, pour les jeunes, pour les vieux. Et demandons la prolongation d'une année blanche et son élargissement à tous les intermittents de l'emploi, quels que soient leurs domaines d'activités.

Ne soyons pas divisés, faisons sens dans un lieu de rencontres et d'échanges ouvert toutes et tous, étudiants, intermittents, monde médical, des loisirs, du tourisme, du sport, de l'éducation nationale, de l'hôtellerie, de la restauration et tous les secteurs fragilisés en cette période.

Et repensons la question du sens de la vie et de l'essentiel, dans notre démocratie et pour notre avenir.

Vous, professionnel, public, humain, rejoignez-nous pour échanger, débattre et avancer, contre la réforme de l'assurance chômage et pour les droits sociaux de toutes et tous, pour la réouverture de la parole et des espaces d'expressions sensibles.

Nous avons rallié le mouvement national et occupons le théâtre de l'Empreinte à Tulle. Rendez-vous tous les jours. À 12h AG, temps d'échanges et moments de partages artistiques...

C'est notre lutte à toutes et tous, rejoignez-nous ! »

COLLECTIF OCCUPATION 19

Entretien avec Dominique Grador

Comment ton implication dans le mouvement de mobilisation Occupation 19 s'est opérée ?

Peuple et Culture est membre du collectif Culture 19 qui regroupe des associations et structures culturelles de Tulle et Brive. Il a décidé avec le représentant local du syndicat CGT des intermittents et précaires d'entrer dans le mouvement d'occupation des théâtres et des lieux de culture.

Dans la continuité de la mobilisation au théâtre de l'Odéon, le mouvement a pris de l'ampleur un peu partout en France dont à Tulle. Ce mouvement est révélateur de quelles problématiques culturelles en pleine crise sanitaire liée au COVID ?